

**Zeitschrift:** Bulletin technique de la Suisse romande  
**Band:** 80 (1954)  
**Heft:** 13  
  
**Nachruf:** Diserens, Edouard

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 04.05.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Durant l'exercice écoulé, il s'est produit un événement important dans le domaine du *transport de l'énergie électrique* : le 8 février 1953 le tronçon Lavorgo-col du Lukmanier-Amsteg de la première ligne suisse à 225 kV a été mis en service<sup>1</sup>. Cette grande ligne alpine, établie par la S. A. Motor-Columbus pour le compte de la S. A. Aar-Tessin, sera exploitée par celle-ci.

En 1953, une nouvelle entreprise électrique a été fondée : Electricité de la Lienne, S. A., Sion, le 23 juin 1953.

Le tableau 9 donne un aperçu des projets les plus importants de nouvelles usines, pour lesquelles des concessions hydrauliques ont été octroyées ou ont déjà été demandées par des intéressés.

En ce qui concerne le *développement des applications de l'électricité*, la statistique annuelle de notre Secrétariat sur la vente en Suisse des appareils électrothermiques,

<sup>1</sup> Voir également « Cours d'eau et Energie » 1953, p. 33.

TABLEAU 10

| Année | Appareils électrothermiques<br>pour les ménages et les métiers |                     |              | Cuisines électriques<br>professionnelles |                     |            |
|-------|----------------------------------------------------------------|---------------------|--------------|------------------------------------------|---------------------|------------|
|       | Nombre<br>d'appareils                                          | Puissance installée |              | Nombre<br>de raccor-<br>dements          | Puissance installée |            |
|       |                                                                | kW                  | Watts/appar. |                                          | kW                  | kW/cuisine |
| 1930  | 114 680                                                        | 145 580             | 1270         | 120                                      | 4 373               | 36,4       |
| 1940  | 209 792                                                        | 296 955             | 1415         | 160                                      | 6 138               | 38,4       |
| 1950  | 269 532                                                        | 569 523             | 2110         | 288                                      | 10 650              | 37,0       |
| 1951  | 334 492                                                        | 698 380             | 2088         | 358                                      | 15 379              | 43,0       |
| 1952  | 232 170                                                        | 602 760             | 2596         | 388                                      | 13 420              | 34,6       |
| 1953  | 257 782 *                                                      | 617 498 *           | 2395 *       | 366                                      | 13 289              | 36,3       |

\* Chiffres provisoires.

établie depuis 1913, et celle de l'installation de cuisines électriques professionnelles, qui a commencé en 1920, fournissent de précieux renseignements. Les enquêtes se sont peu à peu étendues à de nombreuses catégories d'appareils électrothermiques. Le tableau 10 donne, à titre de comparaison, les chiffres de l'exercice 1953 et ceux de quelques années antérieures.

## NÉCROLOGIE

### Edouard Diserens, ingénieur

Ancien professeur à l'Ecole polytechnique fédérale

La Société vaudoise des géomètres officiels vient de perdre un de ses membres honoraires en la personne de M. *Edouard Diserens*, ingénieur rural, ancien chef du Service cantonal des améliorations foncières et ancien professeur à l'Ecole polytechnique fédérale. Ce décès, survenu le 18 avril 1954, nous a profondément attristés.

Edouard Diserens, originaire de Savigny, est né le 28 août 1885 à Paudex près Lausanne. Après avoir fait ses classes primaires et secondaires à Ville neuve, il entra au Gymnase scientifique à Lausanne où il fut un brillant élève. Bachelier ès sciences en 1902, il suivit ensuite les cours de la Faculté des sciences de l'Université de Lausanne pour obtenir, en 1905, le grade de licencié ès sciences mathématiques et physiques.

Le nouveau licencié se destinait à l'enseignement lorsque des circonstances imprévues vinrent orienter son activité dans une toute autre direction. On cherchait en effet, à ce moment, un jeune homme susceptible de devenir ingénieur rural et de se préparer à diriger le futur Service des améliorations foncières. Le choix se porta sur Edouard Diserens. Il s'inscrivit, en 1905, à la Division du génie rural de l'Ecole polytechnique fédérale à Zurich et reçut, en 1907, le diplôme d'ingénieur rural.

Après un stage d'un an et demi au Service du génie rural du canton de Saint-Gall, Edouard Diserens fut nommé, le 12 décembre 1908, ingénieur rural attaché au Département de l'agriculture, de l'industrie et du commerce avec entrée en fonction le 1<sup>er</sup> janvier 1909, puis le 16 août 1910 en qualité de chef du Service des améliorations foncières nouvellement créé dans le canton de Vaud. Durant les dix années passées à la tête de cet important service, il s'occupa de nombreuses entreprises d'améliorations foncières en plaine et en montagne. Il fut en outre chargé des cours d'améliorations foncières et de remaniement parcellaire à la



EDOUARD DISERENS  
ingénieur

Section des géomètres de l'Ecole d'ingénieurs de l'Université de Lausanne, de 1915 à 1921, ainsi que de l'enseignement de la technique agricole à l'Ecole cantonale d'agriculture. Il organisa, sur le plan cantonal, les travaux de remaniements parcellaires qui étaient totalement inconnus auparavant et qui prirent un développement réjouissant depuis 1909. Ses successeurs à la direction du Service vaudois des améliorations foncières furent M. Max Schwarz, de 1921 à 1943, et, dès cette date, M. Blaise Petitpierre, ingénieur en chef.

Nommé en 1920 professeur ordinaire à l'Ecole polytechnique fédérale, Edouard Diserens enseigna, jusqu'en 1940, les branches suivantes à la Division du génie rural et de topographie : drainages et irrigations, remaniements parcellaires, hydraulique agricole, économie alpestre, améliorations alpestres, constructions rurales. Il enseigna également à la Division agronomique de la dite Ecole.

Nous pourrions relever bien d'autres activités dans le canton et ailleurs et signaler plusieurs congrès internationaux et régionaux où il apporta sa contribution scientifique. Ajoutons qu'il fut encore membre correspondant de l'Ecole d'agriculture de Paris et qu'il se fit remarquer par ses nombreuses et intéressantes publications.

Edouard Diserens porta la casquette rouge de l'Helvétia dont il fut un membre assidu. Au militaire, il accéda au grade de colonel du génie.

Les obsèques, présidées par M. le pasteur Juillard, eurent lieu le 21 avril au crématoire de Montoie en présence d'une assistance très nombreuse. M. Louis Perret, ingénieur, ancien chef du Service des routes du Département des travaux publics, parla au nom de l'Helvétia vaudoise, et M. Charles Grivat, agent général d'assurances, exprima les regrets des Loges maçonniques.

Nous garderons tous le souvenir ému de cet homme de valeur, de cet ami dévoué dont l'activité honora notre pays, et prions Madame Diserens ainsi que sa famille de recevoir l'expression de notre profonde sympathie.

Ls H.